

Assemblée Générale Ordinaire

De l'AAPPMA du lac d'Aiguebelette

Les membres de l'Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du lac d'Aiguebelette sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire :

Dimanche 21 janvier 2024 à 9 h
à la salle François CACHOUD de St ALBAN DE MONTBEL

Ordre du jour

- Rapport moral
- Rapport financier
- Rapport du vérificateur aux comptes
- Quitus à donner au trésorier
- Bilan d'activité
 - ✓ Animations : club pêche, ateliers pêche nature, fête de la pêche, concours lavarets, saumon de Noël
 - ✓ Gestion piscicole : frayères alevinage, pisciculture
 - ✓ Analyse des carnets de prises 2022
 - ✓ Pêche de nuit de la carpe
 - ✓ Rapport de la garderie
- Bilan cartes de pêche 2023
- Questions diverses
- Mot de clôture du Président

NB : le bulletin annuel sera envoyé par mail et distribué lors de l'A.G. il peut être envoyé par courrier postal à ceux qui en feront la demande (contact@aappma-aiguebelette.org ou 06 81 02 25 83)